

VILLENEUVE EN TÊTE

avec Gérard Caudron

Monsieur Jean-Christophe CAMART
Président de l'Université de Lille
42, rue Paul Duez
59000 LILLE

Le 06 mars 2020

Objet : 10 priorités pour l'enseignement supérieur et la recherche dans la métropole lilloise – interpellation des candidats aux élections municipales de mars 2020

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité interpeller les candidat(e)s aux élections municipales de mars 2020 des communes de la métropole lilloise accueillant des sites de l'Université de Lille autour de 10 priorités pour l'enseignement supérieur et la recherche.

C'est une initiative que je souhaite ici saluer et qui permet de rappeler l'attachement de Villeneuve d'Ascq et l'attachement de mon équipe à cette dynamique universitaire.

Avec deux campus (Cité scientifique et Pont de Bois), 6 écoles d'ingénieurs, près de 200 laboratoires de recherche et 45 000 étudiants, Villeneuve d'Ascq est aujourd'hui la première ville universitaire de la Région Hauts-de-France. L'Université de Lille est, bien plus encore, la deuxième plus grande Université de France. Notre ville dispose ainsi sur son territoire d'un potentiel extraordinaire que nous souhaitons valoriser et accompagner au mieux.

Par ailleurs, dans le cadre des prochaines échéances électorales de mars 2020, il est nécessaire de rappeler que la compétence de l'enseignement supérieur et de la recherche est exercée en premier lieu par la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Dans ce cadre, nous considérons que la MEL doit affirmer encore davantage le caractère universitaire de la métropole et en faire un argument de son attractivité et de son rayonnement. C'est le sens du Schéma Métropolitain d'Enseignement Supérieur et de Recherche adopté en 2016 et qui devra être consolidé au cours du prochain mandat.

Priorité 1 : Vers une recherche lilloise d'excellence, source de rayonnement pour le territoire

→ ***Comment comptez-vous appuyer le développement d'une recherche d'excellence de réputation internationale ?***

Au préalable, il est important de rappeler la compétence première de l'État en matière de financement de l'enseignement supérieur et de la recherche par le biais des dotations budgétaires aux établissements ou des financements contractuels.

A cet égard, je regrette le sous-financement de l'Université de Lille qui ne permet pas à mon sens de relever les défis qui sont les vôtres en matière d'intégration des trois Universités, d'amélioration des conditions matérielles (rénovations des campus et du parc immobilier) et des conditions d'enseignement (manque d'enseignants dans certaines filières, précarité du personnel universitaire, moyens pédagogiques...).

Ce sous-financement de l'Université de Lille ne permet pas d'envisager sereinement l'avenir et devrait faire l'objet d'une mobilisation conjointe des élu(e)s du territoire (villes, Métropole et Région) en direction du Gouvernement. Dans ce cadre, nous souhaitons pouvoir être des relais actifs des actions, projets et revendications légitimes de l'Université de Lille.

Par ailleurs, la ville soutient les ambitions portées à la MEL dans le cadre du Schéma Métropolitain d'Enseignement Supérieur et de Recherche. Il s'agit notamment de faire de la métropole le 3^{ème} pôle universitaire de France et l'un des sites majeurs en Europe.

Tout cela nous amène à la question de la gouvernance des politiques en matière d'enseignement supérieur et de recherche sur notre territoire. Le développement d'une recherche d'excellence mais également le soutien à l'enseignement supérieur impliquent pour l'avenir la création d'une instance de dialogue multilatéral à l'échelon métropolitain avec tous les acteurs concernés : Région, Métropole, villes, pôles de compétitivité, Université, monde de l'entreprise...

Elle permettra d'échanger tous ensemble, et non pas de manière bilatérale, sur les enjeux qui nous concernent tous, que ce soit la formation, la recherche ou encore le développement économique et l'attractivité du territoire. Cette instance aurait notamment un rôle important à jouer dans la conjoncture du Contrat de Plan État-Région (CPER) ou des Fonds structurels FEDER de l'Union européenne.

Au sein de notre Conseil municipal, je souhaite d'ailleurs maintenir un poste d'Adjoint(e) au Maire chargé des relations avec l'Université et les grandes écoles afin de jouer le rôle de facilitateur et de vous garantir un interlocuteur unique. Ceci est d'autant plus important que depuis la fusion des trois Universités, Villeneuve d'Ascq ne compte plus de représentant au Conseil d'administration de l'Université de Lille.

→ ***Envisagez-vous de soutenir des campus innovants afin de renforcer ses liens avec le tissu socio-économique ?***

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche cumulent un peu plus de 18 500 emplois directs bruts en 2014-2015. Avec 3,9% des emplois de la métropole, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche est l'un des premiers employeurs de notre territoire.

Par ailleurs, contrairement aux idées reçues, 1 euro issu directement de l'enseignement supérieur et de la recherche génère 1,3 euros d'effets indirects ou induits. Pour la seule métropole lilloise, les retombées économiques de ce secteur

représentent 2,5 milliards d'euros. A Villeneuve d'Ascq, nous sommes pleinement conscients de cet impact et des liens à conforter entre l'Université de Lille et les entreprises présentes sur le site de la Haute-Borne.

L'Université fait partie de ses acteurs économiques qu'il nous faut accompagner. En ce sens, la transformation de nos campus hérités des années 1970 en campus innovants est un enjeu important en matière de qualité d'enseignement, d'attractivité et d'impact sur le tissu socio-économique.

La transformation de la Bibliothèque universitaire de la Cité scientifique en véritable Learning Center, le développement de l'Xpérium, lieu de rencontre entre l'enseignement, la recherche et le monde économique, constituent des exemples à suivre.

A Villeneuve d'Ascq, nous avons la particularité et l'avantage d'accueillir sur notre territoire des sites et campus universitaires. Nous continuerons à favoriser leur intégration dans la ville ainsi que leur évolution, leur caractère innovant, que ce soit en termes de transition énergétique, logement, mobilité, développement de l'offre de services ou encore d'un renforcement des liens avec le tissu socio-économique. Des réflexions sont actuellement menées sur ces sujets en lien avec l'ensemble des acteurs impliqués (Université, État, Région, MEL, Ville). Il sera opportun d'y associer la SPL Euralille en charge de la gestion du parc scientifique de la Haute Borne.

Priorité 2 : Faire de la métropole lilloise un site universitaire attractif en France et à l'international

→ ***Selon vous, comment la ville et la MEL pourraient-elles contribuer à l'accueil des chercheurs étrangers par une offre de services facilités pour ce public ?***

L'accompagnement des chercheurs étrangers est assuré par l'Université, par le biais notamment du service des relations internationales et du centre de service Euraxess qui propose une aide personnalisée aux chercheurs étrangers, que ce soit en termes de démarches administratives, de recherche d'un logement, et de facilitation d'intégration à la vie quotidienne.

Sur ce dernier point, je vous propose que la Ville organise, en lien avec le service universitaire des relations internationales, une sortie/visite en direction des chercheurs étrangers, afin de leur faire connaître les aspects plus concrets de la vie sociale, sportive et culturelle villeneuvoise, comme nous le faisons déjà en direction des nouveaux habitants.

Par ailleurs, nous souhaitons qu'un travail soit menée par la MEL et la Région dans le cadre du Programme national d'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE) qui accorde des financements incitatifs aux établissements d'enseignement supérieur et aux organismes de recherche publics accueillant des scientifiques en situation d'urgence et les accompagne dans leurs démarches.

→ ***Êtes-vous prêts à mettre en place des jumelages avec les villes où l'Université de Lille a des partenariats internationaux ?***

Il est vrai qu'un jumelage peut se développer sur la base de partenariats inter-universités, néanmoins il me semble important que la mise en place d'une coopération décentralisée soit l'issue d'un processus partagé de manière plus large par les citoyens.

C'est pourquoi il me semble difficile, dans le court terme, de l'envisager, d'autant plus qu'il me serait impossible à l'heure actuelle de répondre à des questions majeures, notamment celle du choix de la (ou des) collectivité(s) partenaire(s), vue la multiplicité des relations entretenues par l'Université à l'international, ou encore celle des moyens financiers que pourrait y affecter la Ville en plus de ceux liés aux jumelages déjà existants.

Dans ce domaine, de l'attractivité, il nous semble davantage prioritaire de travailler avec la MEL sur le développement de l'offre de service en direction des étudiants et chercheurs.

→ ***Quelle place envisagez-vous de donner à l'Université dans la communication de votre collectivité ?***

A l'échelle de la ville, nous disposons de supports de communication qui pourraient par exemple servir de relais de diffusion et de promotion des recherches en cours et des publications. De manière plus générale, la présence de l'Université de Lille sur notre territoire est une fierté et nous souhaitons renforcer nos partenariats et promouvoir davantage les événements et animations qui se déroulent sur les campus du Pont de Bois ou de la Cité scientifique au travers de nos supports de communications.

Cela passe par une communication à double sens : une communication par la Ville sur l'Université, et inversement.

Priorité 3 : Mieux former et insérer les jeunes et les actifs dans le territoire, un enjeu d'avenir

→ ***Quelles actions comptez-vous entreprendre pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants ?***

Cette question devra faire l'objet d'un travail approfondi dans le cadre de l'instance de dialogue multipartenariale citée plus haut. La Région et la Métropole qui détiennent la compétence économique auront un rôle majeur à jouer pour tisser des liens avec les acteurs économiques locaux.

Je souhaite également que nous puissions nous pencher sur l'appui au projet Pépite qui vise à soutenir l'entrepreneuriat étudiant. Il permettrait notamment d'accompagner les porteurs de projets de création d'entreprise : mise en réseau avec les acteurs de l'écosystème, aménagement de cursus, accès à un espace de travail partagé au sein d'incubateurs (Euratechnologie...), soutien pour candidater à des concours dédiés...

Nous soutenons également l'ouverture de financements CIFRE par la MEL en fonction des priorités politiques du mandat. Par ailleurs, la ville continuera à mener des actions,

comme l'accueil d'étudiants en recherche de stage dans les services municipaux, ou les jobs étudiants.

→ ***Comment envisagez-vous les enjeux de la formation tout au long de la vie sur le territoire métropolitain ?***

La formation initiale et la formation continue constituent un continuum. Il appartient à toutes les structures publiques comme privées de valoriser et appuyer les reprises d'études, appuyer les étudiants en césure...

Il me paraît primordial de défendre, soutenir et développer la formation continue tout au long de la vie, notamment dans l'enseignement supérieur, l'enjeu principal étant de répondre plus efficacement aux besoins et aux attentes des individus, quels que soient leurs parcours. En ce qui concerne Villeneuve d'Ascq, nous pourrions envisager des rapprochements et partenariats avec l'Université dans le cadre de la formation continue de nos agents.

Priorité 4 : Les étudiants, un atout dans la ville – la question du logement

→ ***Quels types de nouveaux logements étudiants soutenez-vous dans le territoire de votre commune ?***

Villeneuve d'Ascq reste une des rares communes sur la Métropole à pouvoir offrir de nouvelles opportunités de logement aux étudiants. C'est un sujet majeur auquel je suis très sensible.

Je soutiens le développement de logements étudiants permettant à toutes les catégories d'étudiants de se loger sur la ville à proximité des lieux d'enseignement et de transport en commun : de la résidence CROUS à la résidence service privée, en passant par les logements pour les jeunes décohabitants à la recherche d'un premier logement abordable et les logements intégrant une offre de services diversifiée.

Plus concrètement, je regrette que le CROUS n'est plus les moyens de ses ambitions. Encore aujourd'hui, de nombreuses résidences universitaires propriétés du CROUS sont dans un état déplorable sur notre ville et méritent des opérations de réhabilitation urgentes. Je pense notamment aux 4 bâtiments de la résidence Galois pour lesquels nous sommes passés d'un état de vétusté à une situation qui s'approche de l'insalubrité. Le Directeur du Crous de Lille affirme que des rénovations sont programmées dès 2021. J'en prends acte tout en restant vigilant sur leur avancement.

En parallèle, les collectivités territoriales ont pris leurs responsabilités sur notre territoire pour suppléer le CROUS en matière de construction de logements étudiants publics. Le Département du Nord s'est mobilisé à travers Partenord Habitat, et son Président de l'époque Didier Manier, pour renforcer l'offre en la matière. Partenord Habitat s'est engagé concrètement sur deux opérations à Villeneuve d'Ascq. La première avec la construction d'une nouvelle résidence de 210 logements située sur le Boulevard de l'Ouest pour laquelle j'ai souhaité que la ville cède le foncier à l'euro symbolique. La deuxième opération concerne le site de l'ex collège Léon Blum où une opération mixte comprenant 120 logements étudiants est en cours de réalisation.

La Métropole Européenne de Lille s'est également mobilisée via l'action de son bailleur Lille Métropole Habitat sur le secteur de la Cité scientifique. Deux résidences nouvelles ont été construites : Reeflex avec 539 logements et sur le site Galois avec 301 logements.

Au total, 1170 logements étudiants publics ont été construits au cours du mandat 2014-2020 grâce au soutien financier du Département, de la Métropole et de la ville. Leur gestion fait l'objet d'une convention entre le CROUS et les bailleurs respectifs.

Aux côtés des logements étudiants publics, la ville a vu naître de nombreux projets privés avec les résidences Appart'étud (170 logements sur le quartier Hôtel de Ville et 222 logements sur le quartier du Pont de Bois) ou bien encore la résidence « Grand Stade » gérée par la Sergic.

Enfin, la ville est pleinement mobilisée pour accompagner les étudiants et chercheurs dans leurs recherches de logements via son service Habitat mais également l'Office du Tourisme qui recense près de 200 logements chez les particuliers.

Priorité 5 : Les étudiants, un atout pour la ville – la pratique sportive

- ***Envisagez-vous d'améliorer le partenariat et la coopération avec la communauté universitaire dans le développement de la pratique sportive ?***
- ***Est-il envisageable que les étudiants bénéficient de créneaux d'accès gratuits dans les équipements sportifs pour une pratique autonome ou surveillée ?***

S'agissant de pratique autonome, l'accès aux installations sportives communales est strictement réglementé et toujours sous le couvert d'une association ou d'une autorité. Villeneuve d'Ascq est d'ailleurs riche de nombreux clubs ouverts à tous et largement soutenus par la municipalité.

En ce qui concerne l'accès autonome aux équipements municipaux culturels et sportifs, nous avons décidé d'offrir aux étudiants les mêmes conditions tarifaires que pour les villeneuvois. Cela s'applique naturellement aux deux piscines avec un tarif réduit avantageux mais également à la Médiathèque Till l'Espiègle.

Pour ce qui est de la pratique encadrée, je souhaite que la ville et l'Université puissent établir une convention de réciprocité pour l'utilisation de leurs équipements respectifs. Cela permettrait d'offrir des complémentarités intéressantes pour les étudiants comme pour les habitants de la ville. La ville pourrait offrir des créneaux adaptés dans ses équipements sportifs et pourquoi pas culturels. De son côté, l'idée serait par exemple que les villeneuvois puissent bénéficier plus largement des infrastructures innovantes de l'Université comme l'accès au Lilliad Learning Center.

Priorité 6 : Les étudiants, un atout pour la ville – la mobilité entre les campus

- ***Quelles mesures comptez-vous prendre pour faciliter la mobilité des étudiants ?***

→ ***Envisagez-vous une politique de tarification des transports en commun particulière pour les étudiants, peu chère voire gratuite lorsqu'ils doivent relier des sites universitaires ?***

La répartition des établissements d'enseignement supérieur dans le territoire est à l'image de la métropole, polycentrique. La liaison par le métro permet une connexion d'un grand nombre des sites métropolitains et notamment pour Villeneuve d'Ascq les sites du Pont de Bois et de la Cité scientifique. L'enjeu de mobilité est donc particulièrement important.

Les étudiants bénéficient actuellement de deux types de tarification sur le réseau de transport public Ilévia : une tarification dédiée aux 4-25 ans et une tarification sociale qui dépend du quotient familial. Pour l'avenir, nous proposons que les étudiants puissent bénéficier dans leur ensemble de la gratuité sur le réseau Ilévia. C'est une mesure qui permettra de renforcer la mobilité des étudiants mais également de lutter contre une forme de précarité.

De fait, cette solution permettrait aux étudiants de relier les différents sites universitaires de la métropole de manière gratuite.

S'agissant de la mobilité sur le campus de la Cité scientifique, des expérimentations ont été lancées comme les navettes autonomes. La MEL devra poursuivre son soutien à l'Université pour favoriser les mobilités actives et alternatives sur le campus. A ce titre, je tiens à saluer la création d'une Maison du vélo sur le campus Cité scientifique pour inciter les étudiants à circuler à vélo. Nous pourrions imaginer un partenariat dans ce domaine.

Priorité 7 : Les étudiants un atout pour la ville – la vie étudiante et l'engagement citoyen

→ ***Comment comptez-vous accompagner la vie étudiante dans votre ville ?***

La ville accompagne la vie étudiante de diverses manières, par une tarification adaptée aux étudiants pour les équipements, en soutenant financièrement et/ou en logistique des associations étudiantes, ou les initiatives universitaires en faveur de la vie étudiante (par exemple le festival Mix'cité). Par ailleurs, il me semble important d'accompagner les étudiants dans les multiples usages qu'ils peuvent avoir du territoire villeneuvois. Le site Internet de la Ville leur dédie d'ailleurs une rubrique spécifique sur ces sujets.

Au niveau de la MEL, il nous faudra engager une réflexion sur le soutien au déploiement d'un guichet unique en direction des étudiants et chercheurs. Ce guichet unique faciliterait les différentes démarches administratives et proposerait des permanences sur les sites universitaires.

→ ***Est-il envisageable de développer des tiers lieux dédiés à la vie étudiante et valorisant l'engagement citoyen des jeunes ?***

Il existe des espaces dédiés à la vie étudiante au sein notamment des campus universitaires. La valorisation de l'engagement citoyen passe d'ores et déjà par ces

lieux, ou d'autres comme l'OMJC, qu'il faut maintenir et faire évoluer si nécessaire avant d'envisager d'en créer d'autres. Le service vie associative de la ville joue également le rôle d'intermédiaire entre les associations qui ont besoin de nouveaux volontaires et les jeunes étudiants qui souhaitent engager. Nous pourrions renforcer la visibilité de ce dispositif.

Priorité 8 : L'offre culturelle dans la ville, un enjeu pour la communauté universitaire dans l'intérêt de tous

→ ***Soutenez-vous le projet d'une médiathèque de qualité et d'envergure dans votre ville ?***

La ville est déjà dotée d'une médiathèque qui, de par la qualité de ses aménagements et de l'offre proposée, attire de nombreux étudiants, pour lesquels d'ailleurs la gratuité est appliquée.

Plus largement, nous sommes particulièrement attachés au déploiement d'une offre culturelle accessible au plus grand nombre. C'est pourquoi nous maintiendrons notre soutien financier important en direction de la Scène nationale de La Rose des Vents, du Cinéma d'Arts et d'Essais le Méliès et des différentes structures culturelles qui déploient leurs activités sur notre territoire. En parallèle, nous voulons aussi développer la culture scientifique avec la construction d'un Astropole à proximité immédiate de la Ferme du Héron. Nous pensons que des partenariats innovants pourraient être imaginés entre l'association le CARL, le Forum départemental des Sciences et les formations scientifiques dispensées sur le campus Cité scientifique.

Priorité 9 : La solidarité au sein de la communauté universitaire, un enjeu de société

→ ***Comment envisagez-vous les partenariats dans l'accompagnement des publics fragiles, comme les étudiants en situation de handicap ou encore réfugiés ?***

L'accompagnement des publics fragiles constitue un enjeu sociétal majeur, nécessitant de mobiliser un réseau de partenaires, qu'ils soient publics ou associatifs. Des partenariats sont tissés, il convient désormais de conforter, de multiplier, voire d'adapter cette dynamique de réseau afin d'apporter des réponses les mieux adaptées.

Pour ce qui est de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, notre ville mène une politique handi-accueillante qui se traduit de multiples manières : accueil des enfants porteurs d'un handicap à l'école et dans les structures municipales, aménagements des bâtiments et espaces publics, travail sur l'accessibilité totale des services publics (cognitif, moteur, visuel, auditif), boucles magnétiques pour les malentendants, bornes auditives pour les personnes déficientes visuelles, partenariats entre les écoles de la ville et les établissements spécialisés présents sur le territoire... La ville mène d'ailleurs un travail important en matière de sensibilisation des publics aux handicaps et a développé un parcours sensoriel qu'elle prête aux différentes structures pour des animations. La ville pourrait mettre à disposition de l'Université ce parcours sensoriel dans le cadre d'animations dédiées.

Priorité 10 : L'enseignement supérieur et la recherche, une force pour penser le territoire de demain

→ ***Envisagez-vous des moyens de mieux associer les chercheurs afin d'éclairer la préparation de vos décisions ?***

Cette préoccupation rejoint la future loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR). Il est effectivement nécessaire de donner toute sa place aux chercheurs dans la cité et de remettre la science et la raison au cœur de la société dans le contexte des fake news, du désordre de l'information et du déficit de confiance dans les institutions.

Le futur Conseil écologique local que nous souhaitons mettre en place au cours du prochain mandat pourra par exemple être un lieu d'association des chercheurs sur la question de la transition écologique.

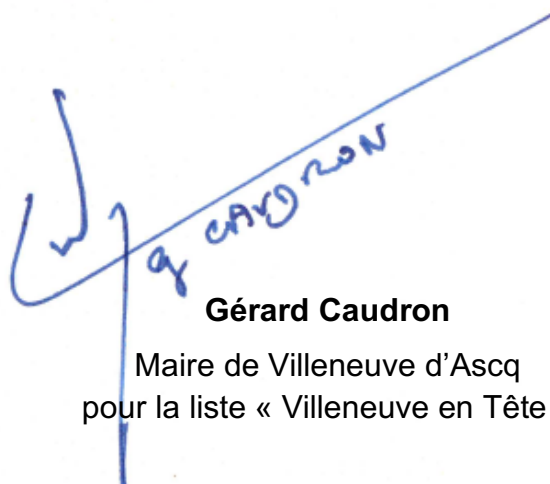
La Ville pourrait également constituer un territoire de recherche et d'expérimentation, selon des modalités qu'il conviendrait de définir au cas par cas. Nous souhaitons par exemple travailler à l'élaboration d'une stratégie « smart city » afin de poursuivre l'amélioration de nos services publics tout en les adoptant aux enjeux du numérique et de la transition écologique. Ce travail pourrait faire l'objet d'un partenariat dans le cadre du projet Sunrise.

→ ***Quelle est votre ambition pour l'université du XXI siècle dans la métropole européenne de Lille ?***

Nous ambitionnons que l'Université soit un acteur majeur du développement de la Métropole Européenne de Lille, que l'une et l'autre entretiennent des liens, s'enrichissent mutuellement dans un esprit et des actions de co-construction.

Mon équipe et moi-même restons naturellement disponibles pour échanger sur notre projet et pour poursuivre le travail commun en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gérard Caudron
Maire de Villeneuve d'Ascq
pour la liste « Villeneuve en Tête »